



BILAN D'ACTIVITÉS 2013 DU CNAR CULTURE

Synthèse

Avec le soutien de



Cette action est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE : CONTEXTE D'EVOLUTION DU CNAR CULTURE	3
IMPACTS ET PERSPECTIVES	5
BILAN PAR MISSION	8
BILAN UFISC	23
BILAN COFAC	26

ANNEXES

Annexe 1 : Lettres d'information du Cnar Culture	Page
Annexe 2 : Programme Ufisc en Avignon, Guide professionnel d'Avignon	Page
Annexe 3 : Liens Afdas : Projet de convention, plaquette de présentation du DATPE-SV, bilan par région	Page
Annexe 4 : Convention CNCRESS / Ufisc / Cofac / Cnar Culture	Page
Annexe 5 : Article sur les relations entre DLA et agences	Page
Annexe 6 : Tableau des appuis-conseils aux DLA en 2013	Page
Annexe 7 : Programme de formation aux DLA de Picardie et exemples de supports utilisés	Page
Annexe 8 : Appuis conseils approfondis aux DLA (DLA 11, 91, 69)	Page
Annexe 9 : Appuis aux C2RA : Programmes et documents de travail en Basse Normandie, en Ile de France, en Haute Normandie, en Pays de la Loire	Page
Annexe 10 : Documents de travail sur le site internet d'Opale / Cnar Culture	Page
Annexe 11 : Bilan sur l'accompagnement des compagnies, Programme de la journée Thema, Compte-rendu de la rencontre en Avignon, Exemples de réponses de prestataires DLA au questionnaire	Page
Annexe 12 : Base Enée : exemples de procédures formalisées	Page
Annexe 13 : Bilan 2012 des accompagnements DLA culture	Page
Annexe 14 : Outil d'autodiagnostic économique et financier	Page
Annexe 15 : Fiche pratique 1 sur la situation économique des associations culturelles	Page
Annexe 16 : Compte rendu de la rencontre nationale GE culturels	Page
Annexe 17 : Egalité hommes / femmes : Programme de la rencontre sur la parité (Ufisc), Tableau récapitulatif dans les instances bénévoles (Cofac)	Page
Annexe 18 : Chantier sur les outils pour porter un projet artistique	Page
Annexe 19 : Programme d'action PTCE art et culture	Page
Annexe 20 : Article pour Juris associations / Fiche SMAC 07 / Fiche Créafonds	Page
Annexe 21 : Rencontre en Rhône Alpes : Culture et ESS	Page
Annexe 22 : Lettre DLA & Territoires, numéro spécial Culture	Page

Introduction générale : contexte d'évolution du Cnar Culture

Les associations culturelles continuent à mobiliser très largement le DLA. En 2012, ce sont quelques 1300 associations culturelles (plus de 900 bénéficiaires d'au moins une ingénierie et environ 400 accueillies) qui ont été touchées par le DLA. Plus de la moitié des associations accompagnées en 2012 n'avaient pas encore bénéficié d'accompagnement auparavant. Année après année, ces volumes montrent que le Dispositif a largement trouvé sa place dans les réponses apportées aux problématiques et besoins d'accompagnement des associations culturelles employeuses. Cependant, les tensions et mutations économiques et sociales à l'œuvre n'épargnent pas le secteur des arts et de la culture et en particulier celui qui se revendique de l'économie sociale et solidaire.

Des innovations sont à l'œuvre (mutualisations, coopérations, rapprochements...) qu'il s'agit de capitaliser, valoriser et diffuser. La diversité des modalités d'accompagnement de ces formes de coopérations inter-associatives est également à observer et structurer afin de mieux mesurer la place que le DLA doit y prendre, et concevoir son articulation avec les partenaires territoriaux.

Un secteur toujours particulièrement dynamique mais des tensions et des mutations qui continuent de fragiliser l'emploi

Les associations culturelles employeuses en 2012 sont estimées à 35 100, soit un peu plus de 19% de l'ensemble des associations employeuses. La dernière enquête sur le paysage associatif français¹ met en évidence cette dynamique observée pour toutes les associations culturelles (employeuses ou non) : « les petites associations culturelles et de loisirs, qui jouent un rôle très important dans l'animation des territoires avec des festivals, des fêtes, des animations de musées, sont de plus en plus nombreuses car leur nombre a augmenté à un rythme de 5% par an, donc deux fois plus rapidement que la croissance moyenne du nombre d'associations. »

Ces associations culturelles constituent donc encore un secteur très attractif (entre 2005 et 2011, un tiers des créations d'associations l'ont été dans le secteur culturel) mais pour lequel l'emploi reste bien plus morcelé que dans l'ensemble du champ associatif² : les 35100 associations employeuses de la culture comptent en moyenne 5 salariés, soit deux fois moins que la moyenne des associations employeuses. Les CDI représentent 30% des contrats (contre 47% pour l'ensemble des associations employeuses) et les niveaux de qualification de ces 169 000 salariés restent globalement plus élevés que dans les autres secteurs avec 65% de diplômés BAC+2 minimum (41% pour l'ensemble des associations employeuses).

Pour définir leur utilité sociale, ces associations culturelles employeuses mettent en avant l'épanouissement des personnes (pour 80% d'entre elles) et le lien social (pour 56%). A tous les niveaux, les pouvoirs publics tendent à reconnaître cette fonction primordiale, sans toutefois parvenir à la valoriser ou la soutenir à la hauteur des attentes.

Des évolutions sont en cours et viennent toucher de plein fouet ces associations culturelles, marquées par de forts enjeux.

La réforme des collectivités territoriales

La structuration en cours sur les territoires et en particulier une nouvelle phase dans la réforme de la décentralisation et la montée des grandes métropoles impactent directement sur les niveaux de décision, et donc sur les relations des associations culturelles avec leur environnement institutionnel.

En parallèle, les crises des années passées annoncent « les lignes de fracture territoriale »³ à venir, et les associations culturelles, actrices de terrain, ne pourront qu'être encore plus fragilisées sur les territoires où leur action est pourtant déterminante.

La réforme du régime de l'intermittence

Les annexes 8 & 10 de l'assurance chômage sont renégociées en 2014. Les associations culturelles ayant recours aux intermittents du spectacle pourraient voir leur modèle économique impacté. Dès 2013, les partenaires sociaux se sont mobilisés et s'organisent pour proposer des réformes plus justes et pérennes.

¹ *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Viviane Tchernonog, Dalloz, 2013.

² *Emploi, bénévolat et financement des associations culturelles*, Valérie Deroin, DEPS, 2014, d'après les sources de l'enquête de Viviane Tchernonog, 2013.

³ *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Laurent Davezies, La République des idées, Seuil, 2012.

Extension de la convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant

Depuis le 1^{er} juillet 2013, cette convention collective nationale s'applique aux entreprises de spectacle vivant (art dramatique, lyrique, chorégraphique, de musique classique, aux spectacles de chanson, variétés, jazz, musiques actuelles, aux spectacles de cabarets, aux spectacles de cirque qu'ils soient présentés dans des lieux fixes ou en tournée) et sur tout le territoire national (France métropolitaine et DOM). Les cadres d'emploi et les niveaux de salaires sont donc en train de bouger pour plus de la moitié des associations culturelles et artistiques qui interviennent dans ce champ.

La démocratisation de la numérisation

Concernant principalement le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, mais aussi celui de la musique, le développement de la technologie numérique entraîne un besoin de renouvellement des matériels (investissements importants) et une montée en compétence des salariés. La diffusion des œuvres est également touchée largement par les nouvelles formes numériques ainsi que la gestion des droits (d'auteurs, à l'image), ce qui pourrait également modifier non seulement les modèles économiques des associations, mais aussi leurs activités et services.

Face à ces différents phénomènes conjoncturels, le secteur associatif culturel a plusieurs défis à relever. En particulier, il nous apparaît important de pointer au moins trois enjeux fortement liés :

> Sortir de l'isolement

Le secteur culturel souffre encore aujourd'hui d'un manque de structuration politique. Les associations culturelles sont en effet bien moins souvent adhérentes à des réseaux (46%) que les associations des autres secteurs (en moyenne adhérentes à des réseaux à hauteur de 67%)⁴.

Aucun réseau local ne regroupe l'ensemble des disciplines et des acteurs. Les enjeux en terme de reconnaissance institutionnelle du secteur sont importants.

> Inventer les formes innovantes de coopération sur les territoires

De nombreuses initiatives apparaissent sur les territoires en matière de coopération entre acteurs culturels sur les territoires. Ces coopérations peuvent aller jusqu'à la co-construction de politiques publiques.

Au niveau juridique, des formes d'organisation collective sont à penser et à développer (PTCE, SCIC, Cluster...). Elles amènent les différents acteurs des filières culturelles à repenser leurs activités à des échelles plus grandes et à anticiper les problématiques d'emploi, pour construire collectivement des emplois plus durables.

> Repenser les modalités et les cadres d'emplois

Les artistes ont des difficultés à trouver des cadres juridiques adaptés aux mutations de leurs métiers : place croissante de la dimension économique, pluridisciplinarité et pluriactivité, renégociation du régime de l'intermittence... Ils sont confrontés à une précarité grandissante comme l'a montré le récent rapport sur « Les conditions d'emploi dans les métiers artistiques »⁵.

Le DLA, interlocuteur incontournable du secteur

Dans ce contexte, le DLA constitue l'une des réponses à continuer de proposer aux associations employeuses de l'art et de la culture. Depuis 10 ans, on estime qu'elles ont en effet été 5300 à se tourner vers le seul dispositif structuré nationalement au service de leur développement et de leurs emplois. En 2012, le secteur culturel continuait de se positionner comme l'un des secteurs les plus largement accompagnés par le DLA, avec, dans certaines régions, plus du quart des associations accompagnées qui relèvent des arts et de la culture.

Les fédérations et les réseaux ne s'y sont pas trompés, puisqu'ils ont progressivement valorisé le DLA comme une réponse complémentaire à leurs propres services. En 2013, deux temps forts illustrent la nécessité pour les réseaux professionnels de prendre en compte le DLA et la fonction même d'accompagnement : une rencontre nationale des professionnels de la marionnette, organisée par Thémaa ; une rencontre dans le cadre du Festival d'Avignon, à la Maison Professionnelle, sur l'accompagnement des compagnies de spectacle vivant, rencontre au cours de laquelle une chargée de mission DLA a témoigné du travail mené par le dispositif.

⁴ *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Viviane Tchernonog, Dalloz, 2013.

⁵ Rapport publié en avril 2013 suite aux travaux de la commission des affaires culturelles et de la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale.

Les C2RA, les DLA et leurs pilotes sont ainsi nombreux à mettre en place des actions spécifiquement tournées vers les associations culturelles, prenant la mesure de la grande précarité des emplois mais aussi de leurs potentiels et des enjeux en termes de lien social et de développement local. Comités sectoriels régionaux ou départementaux, multiplication des actions collectives d'envergure, avec l'implication (pas uniquement financière) de certaines collectivités, appuis approfondis et multiples à certaines associations culturelles en lien avec leurs réseaux d'appartenance... les actions des DLA se font chaque année plus complexes.

Impacts et perspectives pour le Cnar culture

Le Cnar culture, un positionnement qui doit se renforcer

Le Cnar Culture, porté par une structure indépendante et qui n'est pas structurée comme une fédération, s'est toujours positionné à l'interface d'un grand nombre d'acteurs très différents :

- les opérateurs du DLA
- les pilotes nationaux
- les réseaux professionnels et les fédérations, dont deux (l'Ufisc et la Cofac) copilotent cette mission avec Opale
- les interlocuteurs de l'ESS et de la culture sur les territoires

C'est au croisement de tous ces interlocuteurs que se construit depuis 10 ans l'animation de cette fonction de Cnar, et que les outils et productions, directement au service des DLA, sont en résonance avec les enjeux et les tensions qui traversent le secteur culturel associatif. En 2013, le Cnar Culture a ainsi travaillé sur plusieurs chantiers de fond :

- Mettre en évidence et valoriser la place centrale du DLA dans le paysage de l'accompagnement du secteur culturel et de ses emplois.
- Concevoir des outils au bénéfice des associations culturelles, leurs emplois et leurs activités.
- Rendre compte des phénomènes innovants de coopération dans le secteur culturel.
- Amorcer une réflexion sur les cadres d'emploi en cours de mutations et les ressources qui peuvent être mobilisées par les porteurs de projets artistiques.
- Renforcer sa fonction d'observation au bénéfice des DLA et C2RA (bilans approfondis des actions des DLA sur leurs territoires) et du secteur professionnel.

Le chantier stratégique lancé par les pilotes renforce aujourd'hui les missions des Cnar vers plusieurs actions, d'ores et déjà largement assumées par le Cnar Culture :

- La mobilisation et communication sur le DLA auprès des acteurs et partenaires du territoire.
- Le service et l'outillage pour les DLA.
- L'innovation, la veille et la démarche prospective, en lien avec réseaux, et en complément d'une mission d'observation.
- Les travaux inter Centres de ressources

Au service des DLA départementaux et régionaux

Grâce à une organisation structurée au sein d'Opale au service des DLA, le Cnar Culture est en interaction fréquente avec les différents opérateurs. En 2013, le Cnar Culture a été intégré à la liste interne au dispositif et a pu apporter des informations sectorielles et répondre de nombreuses sollicitations.

Le Cnar Culture multiplie ainsi depuis plusieurs années les supports et modes d'interactions adaptés à chaque situation avec les DLA : Ecnar, mails, discussions téléphoniques, mailing liste, mais aussi ateliers de formation, appui à la préparation de réunion avec des partenaires du secteur culturel et présence à des comités d'appui sectoriels... Pour les C2RA, les appuis à la mise en place et au suivi des plans d'actions sectoriels ont été chaque année mis en œuvre dans plusieurs régions.

A l'interface d'un ensemble très divers d'acteurs et de professionnels de la culture, le Cnar Culture peut ainsi être à la fois à l'écoute des enjeux politiques du secteur, et à la fois à l'écoute des problématiques de terrain (remontés par les réseaux et les opérateurs DLA) et concevoir des outils adaptés à ces enjeux et ces besoins. Les DLA y puisent des ressources variées (outillage méthodologique, récits et témoignages d'expériences,

données quantitatives sur le secteur...) et la conception du nouveau site d'Opale / CRDLA Culture en 2014 permettra une meilleure visibilité et un accès facilité à ces documents et ressources.

L'articulation du DLA avec les autres acteurs de l'accompagnement : fédérations, réseaux ainsi que les professionnels

En 2013, le Cnar Culture a su valoriser pleinement le DLA comme dispositif national d'envergure, en particulier auprès des professionnels du secteur culturel. Le chantier stratégique national, porté par les pilotes, et la référence au DLA dans l'avant projet de loi sur l'ESS avaient déjà permis de donner sa place au dispositif, mais le bilan des accompagnements culture de 2012 et les rapprochements du Cnar Culture avec les partenaires sociaux et l'Afdas autour du DATPE-SV (Dispositif d'Appui aux Très Petites Entreprises du Spectacle Vivant) ont pu compléter et renforcer le DLA : non seulement le dispositif accompagne fortement et de façon structurée et organisée le secteur culturel depuis 10 ans, mais il cherche également à favoriser les concertations entre acteurs, l'articulation globale de son action avec les partenaires et ressources locales, au bénéfice des associations et de leurs emplois.

Les travaux des Cnar et de l'Avise, en matière d'observation, de capitalisation, d'évaluation et d'outillage technique permettent par ailleurs de consolider ces schémas de fonctionnement et leur reconnaissance par le secteur culturel (professionnels, syndicats, mais aussi agences régionales ou départementales, services des collectivités...), celui-ci étant de plus en plus concerné par les enjeux de l'accompagnement et de la professionnalisation des structures, mais aussi par le renforcement des liens entre culture et ESS.

L'observation du secteur : transmettre des outils et de la connaissance

Comme on l'a vu, le contexte réglementaire et partenarial des associations culturelles est en passe de se modifier et les partenaires sociaux développent de nouveaux argumentaires qui peuvent rendre plus complexe aux yeux des acteurs de l'accompagnement la compréhension des enjeux du secteur et du fonctionnement des associations et de leurs emplois (en particulier avec le régime de l'intermittence).

Il s'agit donc pour le Centre de Ressources DLA de poursuivre son travail de décryptage de l'actualité du secteur : observer pour transmettre des outils et de la connaissance de façon structurée. En 2013, les appuis-conseils ont régulièrement permis de transmettre des informations concrètes ainsi que certains articles des lettres d'informations du Cnar. En 2014, le Cnar Culture (qui deviendra CRDLA Culture) tâchera donc de renforcer cette mission avec la rédaction de notes de contexte sur le secteur, en particulier via son site internet, au regard du renouvellement d'une partie des chargés de mission DLA.

Les supports à l'activité artistique : comment repenser les cadres d'emploi ?

Face à ce constat, le Cnar Culture a commencé un repérage de la diversité de cadres et de formules possibles pour lancer et gérer un projet artistique en visant la pérennisation d'emplois de qualité : faut-il monter sa propre structure ? Recourir au soutien administratif d'un prestataire de services ? Sur le plan *individuel*, quel statut et quel régime adopter : devenir intermittent, exercer en tant qu'indépendant ?...

Dans le cadre de ce premier repérage, une attention particulière a été portée aux formes innovantes et démarches coopératives relevant de l'économie sociale et solidaire : alors qu'elles offrent pourtant des pistes intéressantes pour l'organisation des activités artistiques, elles restent méconnues, insuffisamment valorisées et sous-utilisées.

Parallèlement, le travail sur les bases de données Enée permet de prendre le pouls de l'activité du DLA sur tous les territoires, de la valoriser et de la mettre en lien avec les autres dispositifs qui peuvent exister localement. Pour les opérateurs, leurs pilotes et les partenaires, ainsi que pour les réseaux et professionnels, ces données requalifiées par le Cnar Culture sont sources de comparatifs interdépartementaux ou inter régionaux et nourrissent les programmes prévisionnels d'action et objectifs quantitatifs des DLA.

La coopération : PTCE, SCIC ou Scop culturelles...

Il est évident qu'au delà du contexte tendu dans lequel évoluent les associations culturelles et les artistes, des pratiques professionnelles de mutualisation, de collaboration et de coopération existent depuis longtemps dans ce secteur. Cependant, on assiste aujourd'hui à une reconnaissance institutionnelle significative de toutes les formes innovantes de rapprochements entre acteurs de la culture investis dans l'économie sociale et solidaire.

Le Cnar Culture observe et accompagne depuis plusieurs années ces processus à l'œuvre, de la mutualisation des emplois (groupements d'employeurs) aux formes innovantes de mise en commun d'idées, de projets, de lieux et de moyens. En 2013, plusieurs fiches synthétiques ont été produites, en vue de faire connaître les initiatives emblématiques. Le Cnar a également suscité des rapprochements entre expériences dans différentes régions : intervention des Articulteurs, de la Coursive Boutaric et du Pôle Max Jacob en Basse Normandie, intervention des PTCE, Initiatives et cités (Lille), les Articulteurs (Redon), et de Culture et Coopération (Saint-Etienne) auprès du PTCE en émergence, la Coursive Boutaric à Dijon. Egalement, l'intervention d'un PTCE auprès d'acteur dans le Quercy pour lancer une dynamique de coopération avec les acteurs culturels locaux a permis de lancer un accompagnement DLA associés de la région Midi-Pyrénées.

Le Centre de ressources culture pour les DLA fait parti du comité de pilotage des PTCE au sein du Labo de l'ESS, afin d'apporter sa contribution à la réflexion, de faire remonter les expériences d'accompagnement DLA et de faire le lien entre le dispositif et le Labo sur ce sujet des PTCE. Une note portant sur un diagnostic des besoins et l'identification des thématiques d'accompagnements pour ces projets coopératifs sera transmis aux DLA, opale facilitant en 2014 et se rendant disponible pour les DLA pour les aider dans le montage de tels accompagnements.

Enfin, il s'agira de poursuivre l'élaboration d'outils ressources qui expliciteront, accompagneront et guideront DLA et porteurs de projets dans toute la ressource nécessaire pour développer un projet de coopération.

Synthèse des actions envisagées en 2014

- Poursuivre l'articulation structurée du DLA avec le DATPE-SV, les agences culturelles régionales ou départementales, les accompagnements des PTCE...
- Assurer l'ouverture d'un nouveau site avec des rubriques spécifiques aux DLA, à la coopération, à l'emploi et appuyer la réflexion avec l'Avisé pour la conception d'un espace ressources au sein d'un éventuel « site DLA », piloté par l'Avisé.
- Produire et diffuser un outil d'analyse pour une meilleure gestion de l'entreprise associative culturelle : « Une méthode de gestion pour les associations artistiques et culturelles ».
- Produire une série d'outil supports d'information explicitant les nouveaux outils, notamment organisationnels et juridiques pour porter des projets artistiques, en s'appuyant sur des témoignages et des photographies de parcours professionnels autour des associations culturelles.
- Alimenter le chantier inter Centre de ressources sur la GPEC.
- Poursuivre le déploiement des expérimentations liées à l'outil d'autodiagnostic économique et financier, en lien étroit avec le CRDLA Financement.
- Poursuivre le travail sur l'égalité femmes/hommes avec une sensibilisation des instances des CA, l'animation d'une mailing liste et diffuser de la ressource (lettre d'information, futur Site internet).
- Organiser une rencontre nationale sur les groupements d'employeurs culture.
- Proposer des outils (enquêtes) et des pistes d'accompagnement des projets coopératifs, de PTCE en lien avec le Labo de l'ESS, le CNCRES et le MES, une rencontre nationale devrait être organisée en 2014
- Observation : finaliser la refonte de la base de données, produire des bilans DLA par région, et/ou par type d'association culturelle, appuyer les fédérations pour les doter d'outils d'observation, Consolider la veille prospective sur le secteur culturel, partager des méthodes en inter-Centres de ressources DLA
- Proposer une formation des DLA et DLA régionaux entrants en lien avec Avisé et les autres centres de ressources et mettre sur pieds une formation à destination des DLA expérimentés dans le secteur culturel et en particulier dans l'accompagnement des compagnies de Spectacle vivant.
- Séminaire pour les DLA sur l'accompagnement sur les « compagnies »
- Soutien actif et proposition de service aux DLA et DLA régionaux souhaitant monter des accompagnements collectifs sur la coopération
- Participation à la mesure d'impact, extraction et traitement des données spécifiques culture

BILAN PAR MISSION

Axe 1 : Mobiliser sur le territoire national, les têtes de réseaux et les acteurs du mouvement associatif.

Résultats visés

- Amélioration du lien entre les accompagnements proposés par les DLA et les besoins repérés des fédérations, associations et partenaires, et amélioration de l'impact du DLA avec la création de passerelles avec d'autres dispositifs d'accompagnement éventuels et avec les organismes de formation professionnelle
- Poursuite de la communication autour du DLA via les lettres d'informations et dans le cadre de rencontres professionnelles nationales ou régionales

Missions permanentes

Promotion du dispositif : Accueil téléphonique et par mail, participation à des AG et CA, lettre d'informations du Cnar Culture, rendez-vous d'information avec les nouveaux/elles coordinateurs/trices de réseaux.

Liens avec partenaires (centres de ressources, Cress, observatoires nationaux et régionaux...) et structuration en régions.

Détail des actions 2013

1-1 – Sensibiliser et informer sur le DLA

• Accueil téléphonique et courriel

Les demandes individuelles auprès du Cnar Culture (téléphone, mails ou message déposés sur notre site internet) se répartissent en plusieurs groupes :

- demandes d'information sur l'éligibilité des problématiques d'un porteur de projet à un accompagnement DLA,
- sollicitations qui impliquent la présentation du DLA, le mécanisme de l'accompagnement et le renvoi vers la structure locale et/ou les réseaux d'appartenance potentiels,
- demandes d'avis, de ressources, d'informations sur le secteur culturel ou sur des projets, de la part de réseaux, collectivités, journalistes, porteurs de projets, chercheurs, étudiants...

Le Cnar Culture entend conserver cette spécificité d'accueil large au public, qui, bien qu'elle soit susceptible de poser un problème dans la gestion du temps des chargés de mission, permet chaque semaine d'informer de nouveaux acteurs sur le fonctionnement du DLA, de diffuser les outils et ressources produites, de promouvoir la structuration professionnelle et la mise en réseau des acteurs.

Nous menons donc depuis une année un travail de fond sur la réactualisation de nos outils numériques afin de rendre nos ressources davantage accessibles, ce qui facilitera cette mission d'information.

• Présence à des AG, des CA ou des réunions avec les fédérations

En 2013, nous avons été présents lors des AG du Synavi Ile de France et du Syndicat du Cirque de Création. Une autre réunion a été organisée avec la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens (FRAAP) pour présenter le dispositif à sa coordinatrice, et échanger sur les articulations possibles entre DLA et ressources de la fédération.

• Lettre d'informations du Cnar

En 2013, trois lettres d'informations du Cnar Culture ont été envoyées aux contacts capitalisés depuis 2005 (près de 8000 contacts en 2013 : associations, collectivités, réseaux, professionnel(le)s du secteur culturel). Ces lettres cherchent à informer l'ensemble des adhérents sur différents aspects :

- Le dispositif DLA, son fonctionnement, et les outils produits par le Cnar Culture.
- Les travaux de nos partenaires (réseaux, fédérations, autres Cnar...).

- Les actualités liées aux actions des C2RA et/ou DLA dans le champ culturel.
- L'actualité de la recherche sur le secteur culturel et artistique ou l'emploi dans l'ESS.
- Une rubrique « Égalité Femmes/hommes » mise en place en 2011 continue d'être étoffée : elle permet de sensibiliser sur cet enjeu, d'informer sur l'actualité de la recherche, les rencontres professionnelles, les données quantitatives relatives à la place des femmes dans le secteur artistique et culturel.

Annexe 01 : Lettres d'information du Cnar Culture

• Participation aux débats nationaux pour la promotion du DLA

En juillet 2013, pendant **le Festival d'Avignon** :

- Organisation de deux rencontres en partenariat avec l'Ufisc : « *Les enjeux de l'accompagnement des TPE artistiques et culturelles de l'Économie Sociale et Solidaire* » le 16/07 et sur « *L'économie sociale et solidaire : un nouvel horizon pour le bien commun* » le 18/07, en présence d'une cinquantaine d'acteurs pour chaque temps.
- Tenue du stand Ufisc / Cnar Culture pendant une semaine avec diffusion des informations sur le DLA et des outils créés par le Cnar Culture : accueil d'une cinquantaine de porteurs de projets, professionnels, fédérations culturelles...
- Participation aux rencontres
 - o « Les actions en matière d'égalité professionnelle dans le spectacle vivant », rencontre animée et organisée par le SYNDEAC, le SYNPTAC CGT et l'AFDAS (le 11/07/13)
 - o « La résidence, espace d'expérimentation, d'invention et de renouvellement des politiques culturelles territoriales », rencontre du CG 93 (le 16/07/13)
 - o « 10 ans d'évolution de l'emploi dans le spectacle vivant : photographie de l'activité du spectacle vivant et perspectives », rencontre organisée par Audiens (le 16/07/13)
 - o Participation et intervention sur la rencontre des centres de développement Chorégraphiques sur le choix de nouveaux statuts juridiques entre SCIC et/ou EPCC
 - o « Égalité femmes-hommes dans le secteur artistique : expériences européennes, rencontre organisée par le mouvement H/F pour l'égalité femmes-hommes dans les arts et la culture en partenariat avec le Festival d'Avignon (le 17/07/13)

Annexe 02 : Programme Ufisc en Avignon, Guide professionnel d'Avignon

• Enrichissement, mise à jour et refonte d'une partie des bases de données

En 2013, nous avons continué de maintenir à jour nos base de données de contacts permettant de diffuser les informations sur le DLA (actualités, lettres d'informations, diverses productions du Cnar...) à un vaste ensemble d'acteurs : porteurs de projets, associations, professionnels de la culture, collectivités, institutions culturelles, professionnels de l'accompagnement...

• Information sur l'accompagnement DLA pour les employeurs d'emplois d'avenir

Nous avons envisagé de communiquer aux Drac une offre de services spécifique des DLA pour l'accompagnement des emplois d'avenir et de produire un document récapitulatif sur les dispositifs d'emplois aidés. Il se trouve que la personne au ministère de la culture qui suit les questions d'emplois est en contact avec Maud Lambert de la DGEFP, c'est donc cette personne qui communique aux DRAC. Par contre les DRAC ont reçu une circulaire qui nomme les DLA et le centre de ressources culture pour les DLA comme interlocuteur ressource à solliciter si besoin.

En lien avec la DGEFP, nous avons pu suivre l'évolution du nombre d'emplois d'avenir dans le secteur culturel (associatif et public) et communiquer auprès des réseaux partenaires et des acteurs en demande ces informations nationales. Nous avons par ailleurs pu diffuser un outil de calcul des coûts pour l'embauche d'un emploi d'avenir transmis par ce même service de la DGEFP. Au regard de son intérêt, nous avons conçu, en 2013, le projet d'un simulateur de coût des emplois aidés (cf axe 3), pour lequel nous avons travaillé en lien avec le Cnar Sport. La réalisation de ce projet reste soumise à l'obtention de financements spécifiques.

1-2 – Repérer les lieux ressources et organismes partenaires susceptibles d'appuyer les DLA et C2RA

• Articulation DLA et DATPE-SV

La commission paritaire CPNEF-SV du spectacle vivant, avec l'appui du Ministère de la Culture et de la Communication a souhaité lancer en juillet 2013 le Dispositif d'Appui aux TPE du Spectacle vivant (DATPE-SV), issu de l'accord Adec de la branche. Depuis plusieurs années, le Cnar Culture est associé à cette démarche, cherchant à l'articuler au mieux avec le DLA, dispositif lui-même public qui cible en grande partie les mêmes structures que celles du DATPE-SV. A ce titre, le Cnar Culture a proposé à l'Afdas, opérateur de ce dispositif, et à la CPNEF-SV, en lien avec le Ministère, de signer une convention définissant les cadres nationaux des partenariats à envisager localement entre DLA, C2RA et Afdas. Cette proposition n'a pas eu de suite de la part des acteurs sollicités, mais la question de l'articulation avec le DLA se pose sur différents territoires et régulièrement. Le Cnar Culture entend ainsi capitaliser les liens plus ou moins formalisés entre DATEP-SV et DLA dans les régions afin de proposer à nouveau une convention cadre nationale aux partenaires.

Tout au long de l'année, le Cnar a tenu informé les DLA et C2RA de l'avancement et du lancement du DATPE SV par des mails récapitulatifs réguliers.

Annexe 03 : Projet de convention, plaquette de présentation du DATPE-SV, note bilan par région

• Suivi de la convention entre le CNCRES, la COFAC, l'UFISC et le Cnar culture

Malgré les dynamiques fortement impulsées par le Cnar Culture depuis 2010, et faute de moyens directement dédiés, la convention entre le CNCRES, le Cnar Culture et ses deux confédérations pilotes n'a pu prendre en 2013 l'ampleur espérée.

Cependant, plusieurs actions sont à inscrire au bilan de cette convention.

> En Rhône Alpes (cf axe 3) :

- Des actions régulières au sein du groupe culture de la CRESS Rhône Alpes : participation aux comités de pilotage visant à mettre en place des accompagnements collectifs régionaux (auprès des cinémas associatifs en lien avec l'Afdas, auprès des réseaux régionaux de musiques actuelles en lien avec le DLA 69...), à intégrer certaines démarches d'accompagnement des associations culturelles dans les projets du Conseil Régional...

- Une rencontre le 17/06/2013 « ESS + Culture = Réalité augmentée », organisée par la CRESS et La Nacre, avec la préparation et la co-animation d'une table ronde « Lieux partagés : nécessité économique ou coopération solidaire », ainsi qu'une intervention comme grand témoin en conclusion de la journée.

> Des actions liées aux actions du Cnar auprès des C2RA, portés par des CRESS (cf axe 2) :

- Cycle de rencontres « Culture et coopération » avec le C2RA de Basse Normandie porté par la CRESS : 2 rencontres régionales.

- Temps auxquels le Cnar Culture n'était pas spécifiquement associé : en Bourgogne entre la CRESS, le LAB et les acteurs culturels ; en PACA au sein du groupe culture de la CRESS.

- Une rencontre « *La culture, un secteur économique comme les autres ?* » organisée par l'Atelier (C2RA Ile de France) et la CRESS Ile de France en novembre 2013, dans le cadre du mois de l'ESS 2013.

Annexe 04: Convention Ufisc / Cofac / Cnar Culture et CNCRESS

• DLA et agences régionales pour la culture

Le Cnar Culture a recensé les quelques partenariats existants entre les DLA et les agences régionales pour la culture. Une note a ainsi pu être rédigée sur la convention entre le DLA de Poitou Charentes et l'A (Agence régionale pour le spectacle vivant) et sur les actions concertées réalisées ponctuellement entre DLA franciliens et Arcadi. Un article a par la suite été conçu pour le site internet du Cnar Culture.

Ces partenariats ont par ailleurs été valorisés dans la lettre DLA et Territoires de l'Avise (sortie prévue en février 2014), spécialement dédiée au secteur culturel et pour laquelle nous avons été sollicités (cf axe 4).

Annexe 05: Article sur les relations entre DLA et agences

• Document de présentation des services des centres de ressources du Ministère de la Culture

Le projet de rédaction d'une note à destination des DLA sur les centres de ressources du MCC n'a pas pu être mené à bout en raison d'un travail plus prioritaire qui a dû être réalisé sur le lien entre agences régionales et départementales pour la culture et le DLA (cf ci-dessus). Les services des centres de ressources du MCC étant plus directement destinés aux porteurs de projets artistiques et culturels et leurs modes de fonctionnement

centralisés, il nous est apparu comme plus judicieux d'informer les DLA sur les possibilités de rapprochements avec des partenaires locaux tels que ces agences, qui mettent de plus en plus en avant des fonctions d'accompagnement du secteur.

Axe 2 : Apporter un appui-conseil et ressources aux DLA et C2RA

Résultats visés

- Meilleure adaptation de nos interventions-conseils auprès des DLA
- Amélioration de nos outils numériques au profit de l'outillage pour les DLA et les associations employeuses culturelles et artistiques
- Meilleure implication des fédérations dans la réflexion sur l'accompagnement, au national et en régions, en particulier pour l'accompagnement auprès des compagnies de spectacle vivant
- Meilleure compréhension des enjeux et besoins d'accompagnement des compagnies de spectacle vivant : capitalisation d'expériences DLA et enquête auprès des prestataires du DLA.
- Participation à l'élaboration de plans d'actions sectoriels régionaux en lien avec les C2RA et les différents partenaires locaux

Missions permanentes

Appui-conseils aux DLA-C2RA : professionnalisation sur le secteur culturel (service d'appui conseil et formations) et développement de plan d'accompagnement régionaux ou départementaux sectoriels
 Qualification, actualisation et gestion du fichier prestataires, médiation entre les DLA, les fédérations et les prestataires
 Outillage sur le secteur culturel en vue de l'amélioration des diagnostics et accompagnements
 Bilans évaluatifs et comparatifs des DLA, exploitation, qualification et gestion des bases de données

Détail des actions en 2013

2-11 – Professionnaliser les DLA sur le secteur culturel

• Appuis-conseils aux DLA

En 2013, le Cnar culture a réalisé 99 appuis-conseils auprès des DLA (contre 93 en 2012).

Ces appuis-conseils sont au cœur de l'action du Cnar Culture puisqu'ils nous permettent d'apporter au quotidien aux chargés de mission DLA du territoire un ensemble de ressources assez larges. Ce lien très régulier avec les DLA du territoire nous permet également d'affiner les propositions d'interventions (ateliers formations par exemple), de repérer certaines problématiques spécifiques à un territoire, à certains types d'associations culturelles, ou plus largement au secteur et ses enjeux en termes d'emploi.

- Recherche de prestataires spécialisés sur les problématiques du secteur culturel : 68 demandes sur les 99 concernaient au moins une recherche de prestataires.
- Demande de retours sur les diagnostics et cahiers des charges.
- Echanges approfondis sur le secteur et le fonctionnement de certaines associations culturelles.

Seules 2 régions n'ont pas sollicité les services du Cnar Culture (Lorraine et Haute Normandie), régions où cependant le Cnar Culture est en lien avec le C2RA de façon régulière. Les chargés de mission de Bretagne et d'Ile de France sont ceux qui sollicitent le plus fréquemment le Cnar (plus de 10 appuis-conseils pour chaque région en 2013). Le calendrier des appuis-conseils sur l'année permet de visualiser les pics d'activité : avril, juin et juillet sont en effet les 3 mois en 2013 pendant lesquels les demandes ont été les plus nombreuses. Le dernier trimestre a été le plus calme, en raison des appels à projets des DLA et C2RA pour les nouveaux conventionnements.

Annexe 06 – Tableau des appuis-conseils aux DLA 2013

• Formations aux DLA

En 2013, compte tenu du contexte de réorganisation d'un ensemble de missions et d'acteurs dans le cadre du chantier stratégique, le Cnar Culture n'a pas proposé de formations nationales sur le secteur culturel. Cependant, une formation a été montée, sur mesure, pour les DLA de Picardie.

Ce temps était conçu pour présenter aux chargées de mission DLA et C2RA d'une part les principaux chiffres du secteur, les enjeux à venir, la structuration nationale et locale, et d'autre part le rôle du DLA dans l'accompagnement des associations culturelles, avec la présentation des acteurs et ressources existants sur le territoire, ainsi que des données issues des exploitations d'Enée.

Annexe 07 – Programme de formation aux DLA de Picardie et exemples de supports utilisés

• Appuis conseils approfondis aux DLA

- **DLA 11** / Note sur le secteur culturel, ses enjeux, les partenaires à associer dans un comité sectoriel éventuel, les exploitations d'Enée dans le département, en amont d'une rencontre entre DLA et partenaires (Conseil Général, Drac).
- **DLA 58** / Intervention dans le cadre de la restitution d'un accompagnement individuel visant l'implantation d'un festival d'arts de la rue dans un projet de réhabilitation urbaine.
- **DLA 69** / Montage d'un accompagnement collectif réunissant 7 réseaux de musiques actuelles et improvisées autour de plusieurs enjeux : mutualisation de moyens, d'action, de mutualisation d'emplois, partage éventuel d'un lieu... Cet accompagnement, porté à l'origine par le DLA 69 a impliqué la mobilisation du Cnar Culture comme ressource pour la relecture et avis sur les diagnostics, du cahier des charges, la mobilisation de partenaires et prestataires, l'organisation d'une journée de travail sur « le terreau de la coopération » est prévue pour début 2014 et le plan d'accompagnement sera définitivement formalisée en 2014 et l'accompagnement lancé.
- **DLA 91** / Participation au comité d'appui sectoriel et apports de données sur les associations culturelles accompagnées en Essonne pour le DLA 91.

Annexe 08 – Appuis conseils approfondis : exemples de notes produites et de temps d'intervention

2-12 - Accompagnement des C2RA dans la mise en place de plans d'accompagnement sectoriels

Les premiers schémas sectoriels régionaux ont été mis en place dès 2009 et se poursuivent ainsi depuis plusieurs années à différents rythmes, et selon des formats divers. Les modes d'intervention du Cnar Culture sont ainsi chaque fois renouvelés et adaptés aux réalités des territoires et aux demandes des chargés de mission C2RA.

Une intervention du Cnar Culture au cours d'un inter C2RA et de nombreux échanges sur la liste de diffusion DLA / C2RA ont concerné l'actualité liée à la mise en place du DATPE SV (cf axe 1), dispositif qui suscitait un grand nombre de questionnements de la part des DLA et des C2RA et pour lequel les réalités territoriales restent relativement différentes.

PRINCIPALES ACTIONS CNAR CULTURE / C2RA EN 2013 (EN ORANGE LES INTERVENTIONS SUR PLACE)	
Aquitaine	Intervention dans le cadre d'une journée d'informations sur les partenariats associations / pouvoirs publics
Auvergne	Liens réguliers avec la chargée de mission C2RA en particulier sur son partenariat avec le Transfo, l'agence régionale culturelle, mais aussi pour son rapprochement avec l'Afdas autour de la mise en place du DATPE-SV.
Basse Normandie	Après 3 ans de préparation et de mobilisation des acteurs, 3 rencontres départementales ont été organisées (dont la dernière devrait avoir lieu en janvier 2014). Ces rencontres ont rassemblé des dizaines d'acteurs culturels bas normands autour des réflexions sur l'économie sociale et solidaire et la coopération. LE Cnar Culture a activement participé à la conception, l'organisation, l'animation de ces journées.
Bourgogne	Un groupe culture s'est constitué au sein de la Cress, porteuse du C2RA. Le Cnar Culture a été informé mais pas associé directement au projet, mais ses ressources seront mobilisées en 2014 : projet de développement d'un outil de type autodiagnostic économique, projet d'un fonds de trésorerie mutualisé...
Bretagne	Finalisation de l'enquête "culture et ESS", diffusion pour les DLA - rencontre bilan du DLA en décembre, contribution du Cnar pour établir un bilan qualitatif des huit ans sur la culture
Champagne-Ardenne	Animation d'une rencontre entre l'Orcca (Agence régionale), la DRAC et les C2RA / DLA, à l'initiative du C2RA.
DOM	La Réunion a sollicité à plusieurs reprises le Cnar culture pour la mise en place de bilans sectoriels quantitatifs et l'analyse qualitative des diagnostics d'associations culturelles, mais sans formalisation précise des demandes.

Haute Normandie	Le Cnar Culture a été associé à un comité sectoriel (conseils généraux, conseil régional, agence Odia...) qui a permis de rendre compte de l'activité du DLA en région Haute Normandie pour les associations culturelles (apports exploitation base Enée). Intervention du Cnar culture dans le cadre d'une réunion d'information sur le mécénat et les associations culturelles... qui a donné lieu à un accompagnement collectif sur le mécénat.
Ile-de-France	Retours sur le document sur le secteur culturel en Ile de France produit par l'observatoire de l'ESS. Intervention du Cnar Culture dans le cadre de la journée organisée par l'Atelier (C2RA) et la Cress « La culture, un secteur économique comme les autres » : intervention en introduction de la journée, animation d'un atelier, restitution d'un atelier.
Limousin	Il a été question d'une rencontre du réseau régional musiques actuelles sur les financements des associations culturelles mais la rencontre a été reportée.
Nord	Suivi du travail du DLA 59 dans le cadre de l'accompagnement du réseau Raoul (RH et autodiagnostic).
PACA	Un groupe culture s'est constitué au sein de la Cress auquel le Cnar n'est pas encore directement associé. Par ailleurs, sollicitation de la part du DLA 13 pour intervenir dans le cadre d'une restitution institutionnelle (Drac, Région...) d'un accompagnement.
Pays de Loire	Intervention du Cnar Culture lors des 3 réunions du comité sectoriel : valorisation de la place du DLA sur le territoire, réflexion sur son articulation avec les autres dispositifs, formalisation de préconisations pour l'accompagnement du secteur culturel en région Pays de la Loire dans les années qui viennent
Picardie	Intervention du Cnar Culture pour un atelier-formation aux DLA en juillet 2013. Echanges avec la chargée de mission C2RA et un lieu ressources sur les perspectives de déploiement de l'outil d'autodiagnostic.
Poitou Charentes	Différents échanges sur le déploiement de l'outil d'autodiagnostic mais aussi sur la convention de partenariat signée entre le DLA et l'Agence régionale culturelle
Rhône-Alpes	Participation à l'organisation et l'animation de la rencontre « ESS+Culture = Réalité augmentée », en lien avec la CRESS et les différents partenaires du territoire. Interventions régulières au sein du groupe culture au sein de la Cress. Appuis réguliers autour de la mise en place de l'outil d'autodiagnostic, du DATPE-SV, de l'accompagnement collectif des réseaux de musiques

Annexe 09 : Programmes et certains comptes-rendus en Basse Normandie, en Ile de France, en Haute Normandie, en Pays de la Loire

2-21 – Animer un réseau de prestataires

Comme chaque année, la base de données de prestataires du DLA spécialisés dans le secteur culturel est maintenue à jour régulièrement, ainsi que les informations les concernant et gérées par le Cnar culture dans la base de données nationale de l'Avisé (Enée / Ecnar).

Fin 2013, ce sont 200 consultants qui sont référencés avec pour la seule année 2013, dont 11 nouveaux consultants qui se sont référencés et 38 actualisations de fiches sur le questionnaire en ligne géré par ces intervenants. En 2014, un travail de mise à jour plus en profondeur sera mené, permettant de supprimer certains consultants inactifs et d'en intégrer des nouveaux, au regard des volumes d'accompagnements DLA réalisés par certains prestataires en 2012 et 2013 auprès d'associations culturelles.

2-22 – Outillage méthodologique, technique et juridique

• Conception du nouveau site du Cnar (ouverture 2014) pour la diffusion des outils produits

En vue de la conception d'un nouveau site internet, l'équipe d'Opale a mobilisé l'expertise technique de certains prestataires ainsi que le temps de travail des chargés de mission du Cnar. En effet, il s'agira en 2014 pour le Cnar Culture de réactualiser son site internet afin de le rendre non seulement visuellement plus à jour, mais aussi plus accessible pour l'ensemble de ses utilisateurs. Les quelques 250 documents aujourd'hui en ligne se doivent d'être réorganisés et les chemins de navigation repensés : plusieurs partenaires, et notamment les chargés de mission DLA, sont en difficultés pour identifier les ressources adaptées à leurs besoins et cette problématique nous amènera en 2014 à poursuivre et achever ce long travail de réorganisation, simplification et actualisation du site d'Opale.

Au regard des évolutions des missions du Cnar, de nouvelles rubriques doivent être imaginées et/ou réaménagées : vielle et actualités de la recherche sur le secteur, décryptage des enjeux, ressources nationales et régionales, repérage d'initiatives innovantes, valorisation des accompagnements DLA...

Annexe 10 : Documents de travail sur le site internet d'Opale / Cnar Culture

• Accompagnement des compagnies de spectacle vivant

Si l'on compte, fin 2012, plus de 5300 associations culturelles et artistiques accompagnées par le DLA, plus de 20% d'entre elles sont des compagnies ou collectifs d'artistes du spectacle vivant. Cette proportion importante en fait le premier type d'associations culturelles qui sollicitent le DLA. Dans les dernières années, la grande précarité de leur situation et de leur fonctionnement ont suscité un grand nombre d'interrogations de la part des opérateurs DLA sur tout le territoire : comment mieux les accompagner ? quelles pistes pour les aider à sortir de la précarité ? comment pérenniser les emplois fractionnés ? en quoi le DLA peut-il participer à la structuration globale de ces associations, les sortir de leur isolement et encourager leurs rapprochements ?... Depuis 2012, le Cnar Culture approfondit le sujet afin de proposer non seulement des outils de compréhension et d'accompagnement, mais aussi des argumentaires pour ses interventions auprès des réseaux, fédérations, et opérateurs du DLA.

- A l'issue d'une investigation approfondie en 2012 auprès d'une vingtaine de chargés de mission DLA sur les accompagnements réalisés auprès des compagnies de spectacle vivant, une note capitalisant les modes d'intervention des DLA et leurs bonnes pratiques a été finalisée et diffusée en 2013.
- Le Cnar est intervenu comme grand témoin en conclusion de la journée de réflexion professionnelle organisée par le réseau Thémaa des arts de la marionnette, en partenariat avec une scène conventionnée, un réseau régional, l'agence culturelle et le centre de ressources pour la culture de Lorraine. Cette journée qui s'est déroulée en février avait réuni plus de 70 personnes.
- Partagé avec plusieurs fédérations ou regroupements de compagnies (Synavi, Thémaa, Ufisc), le travail sur l'accompagnement DLA de ces compagnies de spectacle vivant a nourri un des temps de rencontre coorganisé à Avignon dans le cadre du festival 2013. En présence d'une cinquantaine de personnes, plusieurs témoignages ont permis de rendre compte du rôle du DLA parmi un ensemble d'acteurs de l'accompagnement. La chargée de mission du DLA de Gironde, très présente sur le secteur culturel depuis des années, a été invitée à présenter son travail auprès des compagnies, et une compagnie girondine a rendu compte des apports complémentaires du DLA et des partenaires (Aquitaine Active). Un compte rendu problématisé a été travaillé par la suite en lien avec l'Ufisc.
- En fin d'année 2013, un questionnaire en ligne a été soumis à une centaine de prestataires du DLA, choisis dans la base de données Enée pour leur expérience en terme d'accompagnement de compagnies de spectacle vivant. Plus de 30 réponses ont été recueillies, nettoyées et feront l'objet d'un travail de synthèse en 2014.

Annexe 11 : Bilan sur l'accompagnement des compagnies, Programme de la journée Thémaa, Compte-rendu de la rencontre en Avignon, Exemples de réponses de prestataires DLA au questionnaire

2-23 – Bilans évaluatifs du DLA pour le secteur culturel

• Base de données du Cnar Culture

La base de données du Cnar culture issues des données Enée transmises par l'Avisé contient aujourd'hui plus de 9000 fichiers d'associations et près de 13000 combinaisons Association/accompagnement. Chaque année, un long travail de qualification des associations est réalisé : informations sur la structure, vérification de ses coordonnées, catégorisation de son activité (création, formation, diffusion...) et de sa discipline principale (théâtre, cirque, arts plastiques, patrimoine...).

En 2013, grâce aux compétences de gestion de base de données et de traitements statistiques d'une salariée du Cnar Culture, un long travail de fond pour la conception de nouvelles bases de données et le développement d'outils automatisés de traitement a pu être réalisé. Il a permis au Cnar Culture de largement consolider sa fonction d'observation du secteur. Ces premiers outils renforcés seront complétés par les ressources semestrielles de la base nationale Enée, les éléments sectoriels issus de la mesure d'impact du Cnar Financement, ainsi que des ressources capitalisées dans le cadre des projets d'observation des fédérations et réseaux associés au Cnar.

Annexe 12 : Exemple de procédures formalisées sur la base Enée

• Bilans des DLA 2012

En 2013, le Cnar Culture a réalisé un bilan des accompagnements du secteur culturel par le DLA. Grâce aux nouvelles compétences internes, le Cnar culture a produit un travail de bilan statistique des accompagnements DLA dans le secteur culturel plus complet et approfondi que les années précédentes. L'automatisation de certains outils et la mise en place de procédures devraient par ailleurs permettre de rendre la production des bilans à venir (bilans nationaux annuels ou bilans régionaux / départementaux) plus simple (nettoyage et qualification des bases, processus d'export, catégorisation des données...).

Annexe 13 : Bilan 2012 des accompagnements DLA pour la culture

Axe 3 : Promouvoir et développer l'activité et l'emploi

Résultats visés

- Développement des démarches de coopération de projets culturels sur les territoires
- Développement de la connaissance et des outils de l'ESS auprès des réseaux
- Approfondissement de la connaissance partagée entre acteurs publics et acteurs privés (observation)
- Meilleure sensibilisation des acteurs à la problématique de l'égalité hommes / femmes

Missions permanentes

Informier et outiller les associations culturelles pour les aider à mobiliser des ressources nouvelles (mécénat, financements européens...).

Analyse des besoins, conception et diffusion de documents de synthèse, organisation de réunions et séminaires de travail, partenariats.

Capitaliser les réflexions et expériences de terrain concernant tous procédés et méthodes permettant aux associations d'améliorer leur gestion et réduire leurs frais généraux, notamment les thèmes de la mutualisation d'emploi et des besoins financiers.

Analyse des besoins, conception et diffusion de documents de synthèse, organisation de réunions et séminaires de travail, partenariats avec le Cnar Financement.

Travaux d'étude et diffusion de travaux sur tout sujet concernant les salariés des associations : emplois aidés, conventions collectives, rémunération, égalité professionnelle hommes/femmes...

Enquête statistique sur l'économie et l'emploi des associations culturelles employeuses, diffusion de ces enquêtes.

Soutien méthodologique et technique aux démarche d'observation participative et partagée avec leurs interlocuteurs institutionnels que développent les organisations professionnelles membre du Cnar Culture.

Détail des actions 2013

3-1 – Mise en place d'actions et d'outils au profit des structures

Diversification des ressources et meilleure gestion de l'entreprise associative

• Mécénat et fondations

La note sur les fondations finalisée en 2012 a été diffusée en 2013 mais également mise à jour. Le Cnar culture a d'autre part été sollicité pour présenter ce travail auprès du HCVA et dans le cadre d'une rencontre inter associative pour L'ECLAT (Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma) en PACA.

• Outil d'autodiagnostic économique et financier / Cnar Financement

La plus importante activité liée à la mise en place d'outils au profit des structures a consisté en 2013 au déploiement et au suivi des différentes expérimentations régionales de l'outil d'autodiagnostic économique et financier. En partenariat étroit avec le Cnar financement, plusieurs types d'actions ont été menés et coordonnés :

- Suivi et soutien au déploiement (mobilisation, formalisation d'argumentaires, échanges avec les C2RA et les DLA...) dans différentes régions (cf éléments complémentaires axe 2) et auprès de différents réseaux :
- Expérimentations autour de l'articulation possible entre les DLA et l'accompagnement à l'outil d'autodiagnostic par des acteurs issus de réseaux culturels en Ile de France et en Languedoc Roussillon : 10 associations accompagnées en amont ou en aval d'accompagnements DLA.

Aquitaine	Suivi des actions d'accompagnement des adhérents du Rama (Réseau Aquitain de Musiques Actuelles), dans le cadre du DLA
Auvergne	Echanges avec le C2RA et l'Agence régionale Le Transfo Appui pour le repérage de référents potentiels à mobiliser dans la région en 2014
Basse Normandie	Présentation de l'outil dans le cadre d'une rencontre "Culture et coopération" Pistes pour le déploiement en 2014 avec le DLA régional
Centre	Manifestation d'intérêt de la part du Fonds Territorial : structures du réseau FOL
Ile de France	Évaluation de l'expérimentation 2012 menée en partenariat avec le C2RA Ile-de-France et Arcadi Suivi d'une formation auprès d'un réseau francilien adhérent de l'Ufisc Coordination et suivi de l'expérimentation menée avec les DLA franciliens
Languedoc-Roussillon	Coordination et suivi de l'expérimentation menée avec les DLA de la région
Limousin	Manifestations d'intérêt de la part d'acteurs musiques actuelles et de la CRES/C2RA
Nord Pas de Calais	Appui à la mise en place et à la recherche de prestataires pour l'accompagnement du réseau Raoul (musiques actuelles) et de ses adhérents sur 2 aspects : outil d'autodiagnostic et GPEC
Pays de la Loire	Dans le cadre du comité sectoriel du C2RA, échanges avec le Pôle, réseau régional musiques actuelles intéressé par l'outil. Présentation de l'outil et de la démarche à ces partenaires.
Picardie	Différents échanges pour présenter l'outil et la démarche avec le C2RA et La Briqueterie (collectif de compagnies). Projet en 2014 d'une action collective à destination de différents acteurs comme Actes Pro, le Patch, la Briqueterie
Poitou Charente	Appui à la mise en place d'une action collective initiée par le DLA : 3 référents formés
Rhône Alpes	Actions collectives mises en place en Isère, appui aux DLA et C2RA pour la mobilisation de partenaires à l'échelle de la région

- Temps de mobilisation nationaux : réunion de travail avec Ufisc et Cofac, présentation de l'outil à l'Afdas en vue d'une articulation possible avec le DATPE SV, temps réguliers avec le Cnar financement...
- Lancement d'une enquête pour l'évaluation : formalisation d'un cahier des charges, consolidation des outils et ressources existantes, recherche et choix du prestataire

Annexe 14 : Autodiagnostic économique et financier

• Actualisation de fiches pratiques sur la gestion des associations culturelles

En 2013, le Cnar a initié l'actualisation d'une série de documents et de fiches pratiques « Une méthode de gestion pour les associations artistiques et culturelles » :

- Fiche 1 – Etablir la situation économique des associations culturelles
- A venir en 2014 :
 - Fiche 2 – Des outils pour le calcul du prix de revient
 - Fiche 3 – Des outils pour la recherche d'un équilibre des ressources

Datant de 2004, et réalisés dans le cadre du dispositif d'ingénierie de la Caisse des Dépôts pour soutenir la pérennisation des « Nouveaux-Services emplois Jeunes », ces 3 documents constituent des livrets méthodologiques qu'il nous semblait particulièrement judicieux d'actualiser. En effet, la gestion économique des associations culturelles employeuses fait encore aujourd'hui l'objet d'un grand nombre d'accompagnements et les associations ainsi que leurs accompagnateurs sont régulièrement en demande d'outils ou de ressources. En 2013, cette actualisation a été démarrée et a concerné principalement la fiche 1. Elle se poursuivra en 2014.

Annexe 15 : Fiche pratique 1 sur la situation économique des associations culturelles

• Veille sur les groupements d'employeurs culturels, la mutualisation d'emplois

En 2013, le Cnar Culture a finalisé la synthèse d'une rencontre nationale professionnelle entre GE culturels organisée en 2012 avec plusieurs partenaires. Les échanges ont été nombreux avec des GE nouvellement constitués et d'autres plus anciens qui souhaitent maintenir la dynamique initiée par le Cnar Culture et faire vivre les éléments d'analyse produits par l'expertise du Cnar Culture depuis plusieurs années.

Annexe 16 : Compte rendu de la rencontre GE culturels

3-2 – Mise en place d’actions et d’outils au profit des personnels des structures Améliorer les ressources humaines et leur gestion

• Egalité hommes / Femmes

En 2013, le Cnar Culture a poursuivi son travail de sensibilisation et de veille sur la thématique de l’égalité hommes / femmes dans le secteur culturel associatif. Cet axe s’est traduit par plusieurs types d’actions :

- La rubrique Egalité Femmes / Hommes de la Lettre d’information du Cnar est toujours alimentée à chaque nouvel envoi par l’actualité de la recherche, l’annonce de rencontres ou de projets sur cette thématique.
- La rencontre avec l’une des délégations régionales du collectif H/F (délégation Nord Pas de Calais) et la participation à leurs rencontres en Avignon.
- L’identification, pour les 20 fédérations de la Cofac, de la répartition hommes / femmes dans les instances (Conseils d’Administrations composés en moyenne de 35% de femmes ; Bureaux : 25%) et au sein des équipes salariées (67% de femmes).
- L’appui à l’organisation d’un temps d’atelier / formation sur la question de la parité, programmé par l’Ufisc et ouvert à toutes les organisations membres.
- La création d’une mailing liste ouverte aux membres de l’Ufisc, sur laquelle circulent les informations liées à la problématique, ainsi que les nouvelles études et les travaux des uns et des autres.

Annexe 17 : Programme de la rencontre sur la parité (Ufisc), Tableau récapitulatif Cofac

• Suivi, veille sur les Ressources Humaines

En 2013, le Cnar Culture a poursuivi son travail de veille sur la thématique des ressources humaines avec une attention particulière aux éléments suivants :

- L’intermittence dont l’évolution concerne au premier chef les associations culturelles : la renégociation des conventions était attendue en 2013, mais n’a démarré qu’en 2014. Le Cnar a suivi les débats préalables.
- La mise en place de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles a suscité la mobilisation des syndicats membres de l’Ufisc pour définir des mots d’ordre communs et évaluer les impacts économiques et les évolutions des cadres d’emplois.
- Le Cnar Culture a d’autre part réalisé un focus sur l’organisation de la fonction d’action culturelle et éducative au sein des réseaux de musiques actuelles : quelles compétences, quels cadres d’emplois ? En effet, dans un contexte où la réforme des rythmes scolaires va se généraliser, de nombreux DLA se questionnent (et sont questionnés) sur les missions éducatives remplies par les structures culturelles. La place prise par ces postes dans les organigrammes permet d’attester de l’utilité sociale des associations culturelles.
- Le Cnar Culture a par ailleurs souhaité s’associer à la dynamique inter opérateurs du DLA, initiée par l’Avisé et le Cnar Environnement et qui vise à partager les ressources et les enjeux spécifiques aux RH pour mieux outiller les chargés de mission DLA sur ces questions.

• Chantier “Quels outils de l’économie solidaire pour porter des projets artistiques?”

Les artistes ont des difficultés à trouver des cadres juridiques adaptés aux mutations de leurs métiers : place croissante de la dimension économique, pluridisciplinarité et pluriactivité, renégociation du régime de l’intermittence... Ils sont confrontés à une précarité grandissante comme l’a montré le récent rapport sur Les conditions d’emploi dans les métiers artistiques (Rapport publié en avril 2013 suite aux travaux de la commission des affaires culturelles et de la commission des affaires sociales de l’Assemblée Nationale).

Des informations (produites par des centres de ressources, des réseaux professionnels) existent mais sont souvent disséminées et/ou sectorisées et/ou proposées seulement pour telle ou telle discipline. Elles ne sont pas toujours exemplifiées et les porteurs de projets ont parfois du mal à en extraire des éléments susceptibles de les guider dans leur propre situation.

Face à ce constat, le Cnar Culture a commencé un repérage de la diversité de cadres et de formules possibles pour lancer et gérer un projet artistique en visant la pérennisation d’emplois de qualité : faut-il monter sa propre structure ? Recourir au soutien administratif d’un prestataire de services ? Sur le plan *individuel*, quel statut et quel régime adopter : devenir intermittent, exercer en tant qu’indépendant ?...

Dans le cadre de ce premier repérage, une attention particulière a été portée aux formes innovantes et démarches coopératives relevant de l’économie sociale et solidaire : alors qu’elles offrent pourtant des pistes

intéressantes pour l'organisation des activités artistiques, elles restent méconnues, insuffisamment valorisées et sous-utilisées.

A ce stade (car le travail se poursuivra en 2014) ont été repérés des bureaux de production « collaboratifs », des sociétés mutuelle d'artistes, des coopératives d'activité, des sociétés coopératives de production, des sociétés coopérative d'intérêt collectif, mais aussi des associations avec des dynamiques collectives fortes.

Annexe 18 : Chantier sur les outils pour porter un projet artistique

• **Projet d'un simulateur du coût des emplois**

Le Cnar Culture a travaillé, en lien avec le Cnar Sport, à la conception d'un outil en ligne pour le calcul du coût d'un emploi. Un tel outil existe d'ores et déjà dans le secteur du sport.

Le Cnar culture s'est donc rapproché du Cnar Sport, a étudié la faisabilité d'un tel simulateur dans le secteur culturel (avec au moins 2 conventions collectives) et budgété ce projet.

3-31 – Mise en place d'actions et d'outils au profit des activités et services développés par les structures : démarche ESS

• **Suivi du travail sur les PTCE, comité de pilotage du Labo de l'ESS**

En 2013, le Cnar Culture a poursuivi son travail au sein du comité de pilotage du Labo de l'ESS pour la nourrir la réflexion sur l'articulation des dispositifs d'appui aux PTCE (MES, CRESS, Coorace, RTES) avec le DLA :

- Repérage et caractérisation des PTCE art et culture.
- Visites apprenantes.
- Journée nationale.

L'objectif de ce travail est de contribuer à l'analyse des expériences de coopérations de type PTCE et à proposer aux DLA des thématiques d'accompagnement sur des projets de coopération. En partenariat avec l'Ufisc, le Cnar Culture travaille donc sur la mise en place de liens renforcés entre les partenaires de ces PTCE et les DLA en vue de concevoir des actions collectives adaptées.

Annexe 19 : Programme d'action PTCE art et culture

• **Veille et fiches sur des expériences de coopération**

Depuis déjà plusieurs années en veille sur les projets de coopération innovants entre structures culturelles, acteurs économique et/ou acteurs d'autres filières, le Cnar Culture se positionne comme un observateur averti des problématiques de conception, de gestion, d'accompagnement et de suivi de ces types de regroupements. Qu'ils prennent la forme de PTCE (4 projet culturels ont été « labellisés » comme des PTCE lors de l'appel à projet du Ministère dont les lauréats ont été désignés en janvier 2014), de lieux mutualisés par plusieurs équipes artistiques ou encore de collectifs structurés et implantés fortement sur leur territoire en vu d'un développement local concerté, l'ensemble de ces formes coopératives, qui puisent leurs idées et leurs ressources dans les innovations de la société, méritent aujourd'hui d'être étudiées et valorisées. Tout en continuant d'être en veille sur les projets du territoire (accueil téléphonique et mail, déplacements et rencontres variées, échanges avec chercheurs et étudiants...), en 2013, le Cnar Culture a ainsi rédigé plusieurs documents pour rendre compte de certains de ces phénomènes pour lesquels peu d'informations nationales avaient été produites :

- Une fiche sur la Smac 07, Scène de musiques actuelles dite « éclatée » en Ardèche sur plusieurs lieux et acteurs culturels. Une Smac d'agglomération est également accompagnée par le DLA dans le Sarthe, et un projet comparable dans les Landes a été travaillé par plusieurs partenaires en 2013.
- Une fiche sur les Articulteurs, « cluster » culturel du Pays de Redon, implanté depuis plusieurs années sur son territoire et qui met l'art et la culture au centre des projets de développement local.
- Une fiche sur un dispositif de mutualisation des ressources et de partage des risque de la production artistique : Créafonds. Cet outil, initié et développé à petite échelle en Gironde, peut ainsi être présenté et valorisé sur d'autres territoires où des acteurs culturels et solidaires s'interrogent sur les mêmes problématiques.
- Un article pour Juris Association a été rédigé qui présente 2 expériences de regroupements / coopérations : un collectif de compagnies de spectacle vivant du Maine et Loire ; un cinéma associatif accompagné par le DLA et qui existe aujourd'hui sous forme de SCIC, au sein du PTCE culturel de Saint Etienne(Culture et Coopération).
- Suivi spécifique d'un projet de Dijon, la Coursive Boutaric, à la suite de nombreux échanges multipartenariaux. Le projet a été choisi comme l'un des PTCE culture en janvier 2014.

- Participation au comité de suivi d'une étude sur les pratiques de coopération et de mutualisation dans le secteur culturel par l'APES, réseau de l'économie solidaire en Nord-Pas de Calais.

Annexe 20 : Article pour Juris association, Fiche Smac 07, Fiche Créafonds

• Travaux en Rhône Alpes Culture et ESS

- Des actions régulières au sein du groupe culture de la CRESS Rhône Alpes : participation aux comités de pilotage visant à mettre en place des accompagnements collectifs régionaux (auprès des cinémas associatifs en lien avec l'Afdas, auprès des réseaux régionaux de musiques actuelles en lien avec le DLA 69...), à intégrer certaines démarches d'accompagnement des associations culturelles dans les projets du Conseil Régional...
- Une rencontre le 17/06/2013 « ESS + Culture = Réalité augmentée », organisée par la CRESS et La Nacre, avec la préparation et la co-animation d'une table ronde « Lieux partagés : nécessité économique ou coopération solidaire », ainsi qu'une intervention comme grand témoin en conclusion de la journée.

Annexe 21 : Programme de la Rencontre en Rhône Alpes

3-31 – Mise en place d'actions et d'outils au profit des activités et services développés par les structures : mission d'observation

• Structuration et mise à plat des outils d'observation et des bases de données

En 2013, le Cnar Culture a largement développé ses outils d'observation : au delà du travail sur les bases Enée et l'objectif de produire des éléments de bilan pour les opérateurs, les partenaires du dispositif et les pilotes, un travail plus global pour renforcer la fonction d'observation du Cnar a été mené, en prévision des évolutions formalisées dans le cadre du chantier stratégique.

• Observation participative et partagée (OPP) avec les réseaux

Le projet d'OPP des réseaux de l'Ufisc s'est structuré en 2013 afin de relancer une action d'observation en 2014. Cette enquête, répondant aux enjeux méthodologiques de l'OPP (coopération entre acteurs, définition collective du périmètre des enquête et des questionnements, comité de suivi multipartenarial, restitution publique et partage des résultats...), devrait porter sur les données socio économiques du secteur associatif culturel mais aussi sur les formes de coopération diverses (tant sur la gouvernance que sur les coopérations avec des partenaires externes) mises en œuvre au sein des associations du secteur. En prévision de ce travail, le Cnar Culture a été mobilisé sur la mise à jour d'un tronc commun de questions, permettant à toutes les associations, quelles que soient leur discipline (danse, théâtre, arts plastiques, patrimoine...) ou leur fonction (création, diffusion, enseignement...) de répondre à un même corpus de questions dont les réponses sont ainsi comparables à une échelle nationale et transectorielle.

Par ailleurs, plusieurs réseaux ou fédérations ont sollicité le Cnar pour des appuis ponctuels sur :

- leur méthodologie d'observation,
- les objectifs poursuivis par le projet d'enquête,
- la conception de leurs questionnaires,
- les supports adaptés à leur enquête (excel, en ligne, en face à face),
- certaines analyses statistiques et questionnements techniques,
- la participation à leurs temps de restitution publique,
- certaines réalisations cartographiques...

En particulier, il s'agissait en 2013 des organisations suivantes :

- Le RIF (Réseaux des musiques actuelles en Ile de France)
- Actes If
- La Fédération des arts de la Rue d'Ile de France

Axe 4 : Contribuer à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du dispositif national d'accompagnement des activités et services d'utilité sociale.

Résultats visés

- Implication et contributions au profit du chantier stratégique du DLA pour l'évolution du dispositif
- Besoin de réflexion sur l'évolution stratégique du Cnar ainsi que sur sa coordination par les fédérations Ufisc et Cofac
- Gestion optimale du FSE

Missions permanentes

Apport de réflexions et méthodes sur l'évaluation, restitution du Cnar Culture à Avise et aux autres Cnars
 Préparation et participations aux journées C2RA, Réunions Avise, inter Cnar, réunions avec pilotes...
 Comités de suivi du Cnar, aide à la structuration des confédérations associées, coordination interne de l'équipe Cnar.
 Gestion FSE année N.

Détail des actions 2013

4-1 – Contribuer à l'évaluation du dispositif

• Echanges sur les méthodes d'observation entre Cnar

Les différents Cnar ont été réunis en décembre 2013, à l'initiative du Cnar Culture pour un échange sur les différentes méthodes d'exploitation de la base Enée et de traitement des résultats. Il a ainsi été possible d'évoquer collectivement les moyens mis en œuvre au sein des différents Cnar pour les traitements et les bilans des activités des DLA dans tous les secteurs.

Au même titre que les Cnar sectoriels, le Cnar Financement a présenté des sources et méthodes de traitements, en particulier pour la mesure d'impact. Sur ce point, des pistes de collaboration ont été posées et devraient donner des suites dans le courant de l'année 2014, en lien avec la mise en œuvre des orientations du chantier stratégique : le Cnar Culture sera donc amené à traiter les données culture de cette mesure d'impact.

4-2 – Coordination, actions inter cnar, gestion

• Contribution pour la rédaction de la Lettre DLA et Territoires

Un numéro spécial Culture de la Lettre Nationale DLA & Territoires éditée par l'Avise (numéro paru en janvier 2014) a nécessité la mobilisation du Cnar Culture à plusieurs niveaux :

- Repérages d'initiatives et d'expériences sur les territoires pour les focus et témoignages.
- Mobilisation de l'Ufisc pour une interview.
- Relectures des articles.
- Données et traitements pour les chiffres clés de l'accompagnement DLA des associations culturelles.

Annexe 22 : Lettre DLA & Territoires numéro spécial Culture

• Chantier stratégique du DLA

En 2013, le Cnar Culture a largement participé au chantier stratégique du DLA, associant ses forces et ses réflexions aux différents axes de travail.

- Temps de réunions et/ou de rencontres entre opérateurs ou entre opérateurs et pilotes
- Apports de contributions

- Relectures et retours sur des documents d'orientation
- Présence et intervention pour la restitution nationale organisée au dernier trimestre

En particulier, le Cnar Culture a été mobilisé sur plusieurs axes de travail : gouvernance et pilotage, suivi post accompagnement et place des fédérations et réseaux, la chaîne d'accompagnement...

• Liens aux opérateurs du DLA

Régulièrement tout au long de l'année, le Cnar culture a échangé avec **l'Avisé** : chantier stratégique, aspects liés à la convention FSE et aux relations avec les pilotes, préparation et comptes-rendus des réunions inter-cnar ou des réunions inter-régions, échanges sur les modalités d'actions de formation auprès des opérateurs, gestion des bases Enée, prestataires, mises à jour dans Enée Ressources, rencontre sur l'articulation des accompagnements DLA avec le suivi des emplois d'avenir... etc.

En 2013, le Cnar Culture a d'autre part été inscrit sur la liste de diffusion Inter DLA / C2RA, ce qui lui a permis d'être plus réactif dans la réponse à certaines sollicitations de la part des DLA ou de pouvoir informer en direct les opérateurs sur certains aspects (le suivi du DATPE SV, le repérage d'initiatives de coopération sur les territoires...).

Des temps de travail concrets et d'échanges entre Cnar ont été d'autre part réalisés :

- Dans le cadre d'intercnar « classiques » animés par l'Avisé
- Pour un temps d'échanges sur les méthodes d'observation (cf ci-dessus)
- Avec le Cnar sport, nous avons échangé sur les modalités d'accompagnement pour la mise en place de la convention collective du Sport, mais aussi sur l'éventuel transfert de leur simulateur du coût d'un emploi.
- Avec le Cnar financement, le partenariat concerne l'outil d'autodiagnostic qui est développé depuis plusieurs années et implique de nombreux échanges entre chargés de mission des deux Cnar.

Enfin, le Cnar Culture a été présent lors des **Rencontres Inter-Régions** animées par l'Avisé (en avril et octobre 2013), participant aux travaux préparatoires, apportant un appui en animation si nécessaire...

• Liens aux pilotes

En 2013, et en particulier au dernier trimestre, dans un contexte de fortes incertitudes financières, le Cnar culture a multiplié les échanges avec les pilotes afin de les interpeler sur la situation complexe du Cnar culture et de l'association Opale et sur les retards de conventionnement. Il s'agissait également de présenter le bilan de 2012, les orientations de 2013, informer nos nouveaux interlocuteurs au Ministère de la Culture et préparer les orientations 2014.

• Suivi du Cnar, en particulier avec les fédérations associées

Le chantier stratégique et la mise en place de la nouvelle programmation du FSE ont nécessité des temps de coordination interne assez importants tout au long de l'année. Le fonctionnement du Cnar et ses enjeux stratégiques ont été travaillés en interne, avec les fédérations, et en lien avec les partenaires et les pilotes.

Les deux fédérations nationales associées au pilotage du Cnar ont été impliquées dans le pilotage stratégique du Cnar. En 2013, en particulier, il a été important de partager avec elles les évolutions et les conclusions du chantier stratégique, notamment, et de retravailler avec elles certaines pistes d'évolution dans le mode de gouvernance du Cnar : en ce sens, il est envisagé d'ouvrir le pilotage du Cnar aux fédérations et structures d'envergure nationales intéressées par les enjeux liés à l'emploi dans le champ associatif culturel, mais non adhérentes à l'Ufisc ou à la Cofac.

• Gestion et coordination

En 2013, le Cnar Culture a poursuivi le développement de ses outils de gestion prévisionnelle et de suivi du temps de travail des chargés de mission Cnar pour le FSE et les pilotes. La coordination en équipe était régulière et indispensable, en raison du très grand nombre d'informations diffusées et à partager afin de porter collectivement cette mission.

Bilan UFISC – 2013

Dans le cadre de la Convention de partenariat 2011-2013 CNAR Culture UFISC – OPALE

Rappel de l'objet de la convention signée entre le Cnar Culture et l'Ufisc

L'enjeu sociétal de la dimension culturelle et des pratiques artistiques, la diversité dynamique des associations artistiques et culturelles, la croissance de l'emploi et sa précarité, la progression du dialogue social et la spécificité des questions professionnelles pour le secteur artistique, la transformation actuelle de l'économie culturelle et de ses modèles, la nécessité de structuration de l'entreprise culturelle sociale et solidaire, l'importance accrue de la dimension européenne et internationale, l'évolution territoriale et des politiques publiques sont autant de défis auxquels se confrontent les structures artistiques et culturelles d'utilité sociale. Face à ces enjeux, l'Ufisc souhaite contribuer à renforcer la structuration sectorielle et professionnelle du secteur en participant à la construction prospective et réaliste d'un espace social et économique adapté aux fonctionnements de ses entreprises et en appuyant et accompagnant le développement des entreprises et des professionnels.

Partageant le constat réalisé par le Cnar Culture et la réponse qu'apporte le dispositif DLA aux entreprises artistiques et culturelles, **l'Ufisc a signé une convention de partenariat 2011-2013 avec l'association Opale dans le cadre des missions et actions du Cnar Culture, et a donc développé les actions suivantes en 2013, inscrites dans 3 axes.**

Pour atteindre les objectifs formulés dans la convention, sont mobilisés l'équivalent d'un mi-temps plein du poste de coordination permanente de l'Ufisc ainsi que, sous réserve de validation par Opale/Cnar Culture, des temps de mission dédiés en fonction des actions de l'équipe salariée de l'Ufisc, des élus des organisations membres ou de chargés de mission spécifique.

Bilan 2013 – Dépenses engagées par l'Ufisc dans le cadre du Cnar-Culture

Axe 1 • Mobiliser les associations

- L'UFISC a poursuivi sa démarche de mobilisation et de circulation d'information auprès des têtes de réseaux sur le sujet de l'accompagnement et sur le dispositif DLA et les missions du CNAR Culture dans le cadre de ses relations avec ses membres (CA, AG des membres...), ses relations avec ses partenaires publics et professionnels et lors de rencontres publiques portant sur les enjeux associatifs et professionnels. L'Ufisc a ainsi présenté le dispositif DLA et la mission du CNAR Culture et accueilli l'équipe d'Opale pour des échanges avec les acteurs artistiques et culturels sur sa permanence au sein de la Maison professionnelle du Spectacle Vivant en Avignon du 11 au 18 juillet 2013.
- Le **travail de réflexion et de capitalisation autour de l'accompagnement** des associations employeuses artistiques et culturelles s'est décliné autour de 2 actions :
 - Un travail autour de l'accompagnement des TPE artistiques et culturelles de l'économie sociale et solidaire, et en particulier des structures de création artistique, a été mené avec l'organisation, en partenariat avec le CNAR Culture. Il a abouti à une rencontre (formation et réflexion) sur l'accompagnement lors du Festival d'Avignon le 16 juillet 2013. S'en est suivi la production d'une note synthétique reprenant les problématiques soulevées, ainsi que les illustrations et propositions ayant émergé.
 - Le suivi et l'appui aux démarches d'accompagnement par le dispositif DLA dans les régions, en lien avec les C2RA, en particulier en Ile de France, en Haute Normandie et en Basse Normandie. L'UFISC a ainsi contribué au processus de travail initié par le C2RA Haute Normandie sur le secteur culturel. Elle a participé au cycle de rencontres pour échanger,

débattre et construire la coopération culturelle en Basse-Normandie avec deux premiers temps organisés en septembre et novembre 2013. Enfin, elle s'est associée et a collaboré, avec des réseaux franciliens membres, à l'organisation et l'animation de la rencontre professionnelle sur la culture pilotée par le C2RA IDF pour le lancement du mois de l'ESS.

- L'UFISC a engagé à travers **la convention triennale 2011-2013 avec le CNAR Culture, le CNCRES et la COFAC** un travail de mise en réseau du champ culturel de l'ESS, d'appui à la structuration et de travail régional sur l'économie culturelle, le développement territorial et l'accompagnement des initiatives en lien notamment avec les C2RA, aux côtés de plusieurs CRESS. En 2013, Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre du pilotage et de l'évaluation de cette convention : réunion entre partenaires, bilan avec les directeurs des CRESS, promotion lors de la rencontre sur la thématique "Culture et ESS" en Avignon... Diverses actions ont en outre eu lieu en régions, avec le concours de l'UFISC. Citons en particulier la participation à l'organisation de la rencontre régionale du 16 juin en Rhône Alpes "Culture + Economie = réalité augmentée" et l'intervention de l'UFISC dans les ateliers et plénière ainsi que l'organisation et l'animation en partenariat avec la FEDELIMA d'une rencontre publique à Niort sur la structuration et l'accompagnement des acteurs culturels de l'ESS en Poitou-Charentes. Par ailleurs, l'UFISC a continué de suivre et de faire circuler l'information sur les démarches initiées en régions (travaux en Bretagne, Groupe Culture à la CRESS Rhône Alpes, groupe culture à la CRESS Bourgogne, travaux Ardes/CRESS Basse Normandie, Observation des acteurs culturels en IDF etc.).

Axe 3 • Promouvoir et développer l'activité et l'emploi

- Face aux mutations des pratiques sociales, à la recomposition territoriale et l'effort de coconstruction entre les initiatives citoyennes et les collectivités, l'UFISC a poursuivi sa recherche autour **de l'intérêt général** qui justifie l'intervention publique, en particulier dans le champ des arts et de la culture et les expérimentations pour **une nouvelle gouvernance territoriale**, prenant en compte les acteurs et citoyens :
 - L'UFISC a proposé deux temps de formation pour décrypter et éclairer les processus de décentralisation et de recomposition des cadres territoriaux (formations les 30 mai et 16 décembre 2013) en lien avec la plateforme « L'art est public ».
 - Par ailleurs, prenant appui sur les analyses et contributions travaillées en 2011 et 2012, dans un contexte de travail législatif impactant directement les structures artistiques et culturelles de l'ESS (projet de loi sur la création artistique, projet de loi sur l'économie sociale et solidaire, projet de loi sur la modernisation de l'action publique, concertation autour des politiques de la ville, révision du règlement sur les aides d'Etat...), l'UFISC a proposé deux rencontres publiques à Avignon le 18 juillet 2013 ayant donné lieu à transcription, d'une part sur les "lieux intermédiaires" en partenariat avec Actes-if, et d'autre part sur "la coconstruction de l'intérêt général".
 - Continuant le travail effectué sur l'appréhension du cadre communautaire européen, l'UFISC a mené en 2013, en lien avec le CNAR Culture un travail axé d'une part sur les politiques européennes pour la culture « Europe Creative », et d'autre part sur la politique de cohésion sociale et territoriale, déclinée à travers la mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle programmation des fonds structurels. Plusieurs actions ont ainsi été conduites entre formation, production de notes ressources et analyse politique pour l'UFISC de la dimension culturelle de l'ESS dans les politiques de cohésion. Posant la nécessité de l'accompagnement des acteurs artistiques et culturels de l'ESS en région, plusieurs RDV avec les services régionaux ont été effectués, en lien avec les acteurs du territoire.
 - Enfin, l'UFISC a continué le travail réalisé autour des cadres de contractualisation et de coconstruction entre associations et collectivités publiques. Il s'est nourri d'échanges et de collaborations avec des associations de collectivités (ADF, ADACGVAF, FNCC, RTES...) et des acteurs de l'ESS (Mes, Collectif des associations citoyennes, CPCA, Décentralisons autrement, Groupe de travail autour de M. Dinet...). Dans ce cadre, l'UFISC a participé à différentes réunions du ministère de la vie associative.
- Les sujets directement relatifs à **l'emploi et à la structuration professionnelle** des entreprises ont été travaillés au travers de formation collective et de réunions de travail sur les cadres conventionnels (au regard de la couverture du champ fin 2012), l'évolution de l'accord interbranche concernant le spectacle vivant, les spécificités de l'emploi, des rémunérations et des systèmes de protection sociale dans le spectacle et les arts plastiques. Des notes ressource ont été produites. Dans le cadre de la réflexion sur les métiers et compétences (GPEC) au sein des structures artistiques et culturelles de l'ESS, l'UFISC a également participé, en tant qu'expert au niveau européen, au groupe de définition des métiers et compétences (ESCO) dans le champ artistique et culturel et est intervenue lors de la Rencontre nationale interuniversitaire et professionnelle à Dijon « Conservation-production-diffusion culturelles »... L'offre de

formation universitaire au fil des métiers". L'UFISC a également travaillé à la structuration des acteurs artistiques et culturels de l'ESS à travers un rapprochement continu avec l'UDES et le travail sur la représentativité patronale. Enfin, un chantier spécifique autour de la gouvernance dans les projets a été ouvert.

- Le travail sur **l'amélioration de la gestion associative et le développement des activités** s'est notamment appuyés sur l'appropriation et le décryptage du projet de loi sur l'économie sociale et solidaire et le suivi de la démarche sur l'outil d'autodiagnostic financier. La fiscalité pour les structures non lucratives a été un axe important de travail qui s'est concrétisé par l'organisation d'une formation, la réalisation d'une note ressource, la participation à la commission de la CPCA sur les modèles socio-économiques traitant de ce sujet et le suivi de la mission parlementaire sur ce sujet. Le travail a permis de relever les problématiques liées aux valeurs et fondamentaux des organismes sans buts lucratifs (OSBL) en donnant lecture du contexte européen et national, impacté par le principe concurrentiel et de travailler aux cadres techniques (taxe sur les salaires, logique des 4 P, taxe sur les subventions, application du CICE...). L'UFISC a par ailleurs consolidé sa contribution à la mobilisation et au débat sur l'inscription du champ culturel dans l'économie sociale et solidaire et participe régulièrement aux rencontres et travaux et dialogue de façon continue avec les acteurs de l'ESS.
- L'UFISC s'est investi, en lien avec le CNAR Culture, dans **un processus de repérage et valorisation des innovations et de recherche appliquée pour l'accompagnement des expérimentations et propositions de coopération territoriale et économique par les acteurs artistiques et culturels**. La démarche initiée entre l'UFISC, le CNAR Culture et trois expériences territoriales de coopération pour engager un processus de recherche appliquée a été prolongée avec une demande d'une convention CIFRE (malheureusement refusée). Par ailleurs, l'UFISC a continué avec le Cnar Culture sa participation, pour la dimension culture, à la démarche nationale du Labo de l'ESS, du CNCRES, du MES, du RTES et du COORACE autour des pôles territoriaux de coopération économique. L'UFISC a ainsi participé à différentes réunions et temps de travail. Un projet sur l'accompagnement des PTCE Culture a été travaillé dans le cadre d'une convention de partenariat. La diffusion de ces réflexions a été opérée à différents moments comme lors de l'animation d'atelier à la journée d'étude "Culture, coopération et économie" à Nantes le 25 mars 2013 ou lors de l'Assemblée consultative de l'UFISC sur l'enjeu de la coopération en novembre 2013.
- L'UFISC a poursuivi son implication dans **les démarches d'observation et d'évaluation participative et partagée** des entreprises artistiques et culturelles de l'ESS en suivant différentes démarches sur culture et ESS comme en Ile de France ou Languedoc-Roussillon. Elle a par ailleurs lancé un nouveau processus collectif pour une enquête sur les structures artistiques et culturelles de l'ESS à travers le tronc commun complété d'indicateurs d'activité et d'items sur la coopération, s'appuyant sur l'expérimentation francilienne réalisée de 2008 à 2011.

Axe 4 • Contributions au dispositif

- L'UFISC a **contribué aux réflexions développées en concertation** avec le Cnar Culture et les autres partenaires du dispositif et a **informé sur le bilan positif du dispositif** ses partenaires publics et professionnels. Elle participe aux comités de suivi et de pilotage. Elle dialogue avec la COFAC.
- L'UFISC a poursuivi ses réflexions et mises en œuvre pour une meilleure organisation collective de la production de la ressource et de l'appui juridique et social entre elle, ses organisations membres et le Cnar Culture. Le chantier s'est focalisé en 2013 plus particulièrement sur la construction d'outils techniques et numériques, au regard des mutualisations possibles. L'UFISC a par exemple développé un service de veille presse à travers un outil "scoop-it" dédié.
- Elle a coordonné une circulation de l'information entre ses organisations membres et avec le Cnar Culture et a favorisé les échanges avec des fédérations et des initiatives non fédérées (PTCE, Artfactories/Autre(s)Part(s), réseaux territoriaux, CAE...). Elle est également en dialogue avec différents partenaires du dispositif tels la Plateforme interrégionale des agences pour la culture, le réseau France Active...
- De plus, l'UFISC définit, suit et rend compte chaque année des objectifs établis dans la convention et des actions conduites.

Bilan COFAC – 2013

Dans le cadre de la Convention de partenariat 2011-2013 CNAR Culture COFAC – OPALE

Rappel de l'objet de la convention signée entre le Cnar Culture et la Cofac

La croissance dynamique et atomisée des associations artistiques et culturelles, le morcellement de l'emploi et sa précarité, l'enjeu que représente le dialogue social et la spécificité des questions professionnelles pour le secteur artistique, la transformation actuelle de l'économie culturelle et de ses modèles, la nécessité de structuration de l'entreprise culturelle, l'importance accrue de la dimension européenne et internationale, l'évolution des politiques publiques, les besoins en financement sont autant de défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les associations du secteur artistique et culturel d'utilité sociale.

Face à ces enjeux, la COFAC souhaite contribuer à renforcer la structuration du secteur en participant à la construction prospective et réaliste d'un espace social et économique adapté aux fonctionnements de ses entreprises et en appuyant et accompagnant le développement des entreprises et des professionnels.

Partageant le constat réalisé par le Cnar Culture et la réponse qu'apporte le dispositif DLA aux entreprises artistiques et culturelles, **la COFAC a signé une convention de partenariat 2008 avec l'association Opale dans le cadre des missions et actions du Cnar Culture.**

Bilan 2013 – Dépenses engagées par la COFAC dans le cadre du Cnar-Culture

AXE 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseau et les acteurs du mouvement associatif

- Sensibilisation de plusieurs réseaux d'adhérents au dispositif DLA (FUSE, FFMJC, Patrimoine-Environnement).
- Sensibiliser de nouveaux élus et directeurs en poste dans les fédérations (CFMJC, Patrimoine-Environnement, FSCF).
- Formation permanente des dirigeants de la COFAC aux enjeux du CNAR-Culture.
- Organisation des temps d'information des coordinateurs réseaux ou/et équipe des réseaux aux formations des DLA et C2RA aux enjeux du secteur culturel et notamment amateur.
- Réflexion sur la formation de bénévoles et dirigeants de structures membres du réseau des MJC en Rhône Alpes, au montage de projets éducatifs européens (projets éducatifs et financements européens).
- Au niveau régional :
 - La COFAC a été en appui à la préparation et la communication autour des journées Culture et ESS en IDF, Bretagne et Région Rhône-Alpes.
 - Comme en 2013, la structuration du réseau au niveau régional a mobilisé les élus et la salariée de la COFAC. En effet, la COFAC vient en permanence en appui aux COFAC régionales en activités (IDF, Poitou-Charentes, Picardie).
 - La structuration des COFAC régionales passe par une participation à la commission des régions de la CPCA et en contact direct avec certaines CPCA régionales.
 - La COFAC a participé aux actions autour des acteurs culturels de l'ESS régionaux (Bretagne-Rhône-Alpes, IDF, Basse-Normandie).
 - La COFAC a soutenu et appuyé les dynamiques locales de groupement des acteurs culturels de l'ESS autour des CRESS et des CPCA régionales.
- Participation aux réunions du CNAR Culture, au comité du pilotage du CNAR Culture, à la réunion

organisée au ministère de l'ESS sur les emplois d'avenir dans le secteur culturel, au séminaire organisé par les pilotes nationaux du DLA sur les orientations 2014.

- Réalisation d'une lettre d'information sur la thématique des emplois d'avenir, contrats de générations, DLA, innovations sociales des acteurs en ESS, travaux des CRESS, financement publique, décentralisation... afin de favoriser une circulation de l'information entre ses membres et avec le CNAR Culture. Mise à jour régulière du site internet de la COFAC.

Axe 2 - Apporter un appui conseil et ressources aux DLA et aux C2RA

- Relais/contact/appui, travail avec le C2RA IDF et l'Atelier sur la mise en place des journées Culture et ESS en novembre 2013 dans le cadre du Mois de l'ESS.
- Réalisation d'une réflexion sur l'accompagnement de nos adhérents par le DLA.
- Travail sur la note d'intention sur l'articulation entre le DLA et autres acteurs de l'accompagnement, préparée par la CPCA.
- Pratiques en amateur : travail sur le texte, lancement du guide lors de la 1ere Université d'été en Avignon le 12 juillet. Préparation et animation du débat sur les pratiques en amateur.

Axe 3 : promouvoir et développer l'activité et l'emploi

1. La diversification des ressources des associations :

- Réflexions sur le modèle économique des associations et fédérations de la COFAC (en lien avec les réflexions sur l'ESS et la vie associative).
- Participation à la Journée CPCA/France Active « *Les associations, actrices du développement des territoires* ».
- Participation au cycle annuel de formation pour les acteurs de l'accompagnement en ESS organisé par l'Atelier, centre des ressources de l'ESS en IDF.
- Travail sur le positionnement de la CPCA dans le cadre du projet de loi relatif à l'ESS.

2. Optimiser la gestion des associations :

- Participation au comité de pilotage et suivi d'une expérimentation sur la formation à l'outil d'autodiagnostic financier (en partenariat avec le CNAR Culture et Financement) :
 - Réflexion comment familiariser les réseaux de la COFAC à cet outil (FSCF, FFMJC en IDF)
 - Réflexion sur la transmission de l'outil en interne dans les réseaux et sur la formation par des membres du réseau à d'autres membres du réseau

3. L'amélioration des ressources humaines et de leur gestion :

- Travail sur une base des données H/F auprès des fédérations adhérentes.
- Travail de remontée d'informations sur des expériences d'accompagnement dans le secteur culturel et sur « des cas particuliers » de gouvernance pour la CPCA.
- Participation aux groupes *service civique* et *modèles socio-économique* de la CPCA et au groupe sur la contribution du monde associatif à la concertation FSE 2014-2020.
- Travail sur l'étude sur « *Les ressources humaines dans les associations culturelles : poids et nature du bénévolat dans le réseau COFAC, contribution à la vie culturelle des territoires et liens avec l'emploi* ».
- Travail sur les emplois d'avenir dans le secteur culturel. Rendez-vous au ministère de l'ESS sur les emplois d'avenir dans le secteur culturel (discussion autour de la convention signée par la FRMJC de Poitou-Charentes).
- Communication permanente sur les emplois d'avenir (lettre d'information, site internet, CA).
- Education artistique et culturelle : Lancement d'un groupe de réflexion à la COFAC sur les nouveaux métiers en lien avec l'EAC. Organisation de la première Université d'été de la COFAC en Avignon : « l'EAC : expériences innovantes et nouvelles opportunités métiers. »
- Création d'un groupe de travail sur la VAE dans le secteur associatif.

4. Le développement d'une démarche d'économie sociale et solidaire et d'activités d'utilité sociale :

- Discussions, points d'étape et bilan en conseil d'administration autour de la convention CNCRESS/UFISC/COFAC/CNAR culture et action de formation à l'ESS et ses enjeux tout au long de l'année à destination des administrateurs de la COFAC.
- Réflexion sur les liens entre vie associative et ESS.
- Préparation à la mise en place de journées Culture et ESS en novembre 2013 (action commune avec l'Atelier).

5. Le développement de la connaissance des associations culturelles sur le territoire.

- Poursuite de l'observation du réseau initiée fin 2010 (enquête de la COFAC sur les ressources humaines dans le réseau – recueil de données sur l'emploi et le bénévolat). Temps de travail avec Stéphanie Rizet de la CPCA et Aurélie Foltz de l'Atelier.
- Finalisation du chantier sur la pratique en amateur :
 - Continuation du débat au niveau national en concertation avec les partenaires : autres réseaux, MCC, collectivités, professionnels de la culture, syndicats... sur la sécurisation du cadre législatif régissant la pratique en amateur.
 - Finition du travail sur une analyse juridique : les pratiques en amateur et la législation. Document qui rappelle le développement historique des pratiques en amateur dans un contexte d'éducation populaire et s'interroge sur les textes qui aujourd'hui régissent la pratique en amateur (décret de 53, code du travail et code du commerce) et les flous juridiques qu'ils laissent.
 - Travail avec *Juris Editions* sur cette publication et son lancement lors de l'Université d'été en Avignon en juillet 2013.
 - Echanges autour des enjeux liés à la rémunération des enfants dans les manécanteries.
 - Participation au colloque de la FUSE sur les pratiques en amateurs et la rémunération des enfants.
- Participation aux temps forts de rencontre des acteurs culturels à Avignon.
- Participation à la publication d'un panorama thématique « *La culture, levier du développement économique et social des territoires* » (voir Axe 3.1)
- Participation au groupe de travail avec l'Atelier et la CRESS IDF pour la réalisation d'une publication sur l'ESS et la Culture en IDF (novembre 2013), en partenariat avec le C2RA ID.

Axe 4 : Contribution à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du dispositif national.

- La COFAC a participé aux comités de suivi du CNAR-Culture, rend compte de ses actions et participe à la diffusion du bilan positif du dispositif auprès de ses membres et partenaires. Les différents partenaires ont discuté leurs programmes d'action 2013 et se sont fixé des objectifs de travail en commun. Ils ont poursuivi leur réflexion sur la mutualisation de formations entre les trois structures. Dans cette perspective, l'UFISC, la COFAC et le CNAR Culture ont fait des points réguliers tout au long de l'année sur les chantiers dans le cadre de la convention CNAR et de la convention CNCRES/UFISC/COFAC/CNAR Culture.
- La COFAC poursuit une politique de formation de ses dirigeants aux enjeux du CNAR-Culture. Le délégué général du CNAR Culture est invité à des CA de la COFAC et à l'assemblée générale (voir Axe 1).
- La nouvelle coordinatrice nationale a également été formée à son arrivée au dispositif (afin de pouvoir participer au travail dans le cadre de la convention), ainsi qu'à sa gestion (remontée des dépenses) (voir Axe 1).